

LA MJC ET LE CINÉMA DE FRESNES SONT EN DANGER !



Il est des moments où le silence et l'attentisme deviennent des fautes politiques. Aujourd'hui, un pilier historique de notre commune vacille : la MJC Louise Michel et son cinéma sont au bord de la rupture.

Ce n'est plus une simple inquiétude, mais une réalité comptable et sociale brutale. L'alerte déclenchée par le Commissaire aux comptes sonne le glas d'une gestion défaillante et d'un désengagement qui ne dit pas son nom. Derrière les chiffres et les procédures administratives, c'est l'accès à la culture pour nos enfants, le lien social entre les générations et l'âme même de notre ville qui sont directement menacés de disparition.

Christophe Carlier, tête de liste *Mieux Vivre à Fresnes* aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026.
Président du groupe *Mieux Vivre à Fresnes*
Conseiller municipal

UNE STRUCTURE ESSENTIELLE À TOUTE LA POPULATION

Chaque année, près de 12 000 enfants sont accueillis au cinéma dans le cadre des séances scolaires et de centres de loisirs. Tous les élèves de Fresnes, de la maternelle au lycée, le fréquentent.

Veut-on priver nos enfants de cet accès à la culture ?

Cette menace concerne également l'ensemble des spectacles et des ateliers proposés par la MJC (théâtre, poterie, danse, peinture, judo...).

Peut-on accepter qu'enfants et adultes soient privés de ces espaces de loisirs ?

Une procédure d'alerte a été déclenchée par le Commissaire aux comptes face à la situation financière critique de la MJC Louise Michel et à l'absence de garanties sur son avenir. **Concrètement, la poursuite de son activité est menacée et sans décisions politiques fortes, la MJC et son cinéma sont condamnés à fermer.**

Les conséquences se manifestent déjà : le régisseur général part à la retraite sans être remplacé et la salariée en charge du cinéma est menacée de licenciement économique.



UNE MUNICIPALITÉ QUI SE DÉFAUSSE DE SES RESPONSABILITÉS

Cette situation est également la conséquence d'un grave manque de suivi et de contrôle de la part de la municipalité sortante.

Interpellée lors du conseil municipal du 18 décembre, la Maire a refusé d'assumer ses responsabilités, déclarant que « *La MJC est une association. Elle est dirigée par un conseil d'administration qui est souverain et c'est au conseil d'administration de travailler à des solutions pour redresser la situation financière.* »

Précisons que **deux élus de sa majorité siègent au conseil d'administration et étaient donc pleinement conscients** - et depuis longtemps - des dérives financières de la MJC, qui reçoit chaque année 340 000 € de subventions municipales.

NOTRE ENGAGEMENT



“La liste Mieux Vivre à Fresnes refuse la disparition de cet outil éducatif, social et culturel fondamental.

C'est pourquoi, nous nous engageons à :

- Maintenir l'activité cinéma et l'étendre, notamment en rétablissant la programmation adulte.*
- Préserver le poste de régisseur, indispensable au cinéma et à la tenue de spectacles et concerts.*
- Mener une réflexion stratégique visant à redresser la MJC et à en assurer la pérennité.*
- Renforcer la coordination entre les structures culturelles de la ville, pour consolider l'offre et proposer des tarifs attractifs.”*

Jeremy Picard, candidat sur la liste *Mieux Vivre à Fresnes* conduite par Christophe Carlier aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026.

Président d'une association culturelle fresnoise depuis 2011

**LA CULTURE N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT.
ELLE EST UN DROIT ET UNE RICHESSE POUR TOUS LES FRENOIS.
ENSEMBLE, DÉFENDONS-LÀ !**

SAUVEZ LA MJC DE FRESNES EN REJOIGNANT NOTRE COMITÉ DE SOUTIEN !

Pour nous rejoindre, scannez le QR Code :



Ne pas jeter sur la voie publique.